



Communauté
métropolitaine
de Montréal

GUIDE DE NORMES GRAPHIQUES



Septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

IDÉATION	3
COMPOSITION	4
TYPOGRAPHIE	5
COULEURS	6
UTILISATIONS	7
ZONE DE PROTECTION	8
DIMENSIONS MINIMALES	8
À ÉVITER	9

IDÉATION



Communauté métropolitaine de Montréal

Forte de son expertise et de ses réalisations des 20 dernières années, la CMM amorce en 2022 un nouveau chapitre de son histoire. Pour l'occasion, elle entend renforcer son image de marque avec une identité visuelle revampée, qui se traduit d'abord par le changement de logo.

Plus dynamique et rassembleuse, à l'image des élus du Grand Montréal, cette nouvelle identité se veut être un reflet de la vision de la CMM : créer un Grand Montréal compétitif, attractif, solidaire et responsable.

En ce sens, le nouveau logo s'inscrit dans la continuité, arborant toujours la sphère qui symbolise à la fois la Terre et le territoire métropolitain.

On trouve au centre deux formes de feuille qui rappellent la notion de développement durable et dont les contours, combinés aux arcs illustrant les cours d'eau, découpent le territoire afin d'en représenter les cinq secteurs géographiques unis au sein de la CMM.

Le logo adopte la couleur turquoise, union du vert et du bleu illustrant la fusion entre les végétaux et l'eau, entre les milieux naturels et l'archipel.

Sa police de caractère, très linéaire et moderne, évoque la droiture, le poids démographique et le leadership de la CMM.

COMPOSITION

Les proportions établies entre les deux éléments doivent être conservées en tout temps, de même que la disposition de ces éléments les uns par rapport aux autres.

Le logo est composé de deux éléments indissociables* :

- Le symbole
- Le nom Communauté métropolitaine de Montréal

Il y a deux versions du logo :

- Verticale
- Horizontale

Utiliser la version qui permet une meilleure lisibilité, selon l'application.

*** Excepté pour certaines pièces promotionnelles réalisées par les Communications.**

VERSION HORIZONTALE



VERSION VERTICALE



TYPOGRAPHIE

Le Montserrat est la police de caractères officielle utilisée dans le logotype et les communications institutionnelles de la CMM.

Cette typographie moderne donne une écriture élégante, simple et raffinée.

Facile à utiliser et à lire, elle laisse davantage de place à l'univers graphique qui l'entoure.

L'utilisation des majuscules est réservée pour les titres, intertitres et chapeaux seulement.

À noter que la typographie doit être téléchargée (celle-ci est libre de droit et incluse dans le dossier logo).

Aucune autre police de caractères n'est acceptée dans le logotype.

Elle peut toutefois être remplacée par du Arial dans les communications institutionnelles.

Montserrat

Bold

**Bâtir une communauté compétitive,
attractive, solidaire et responsable**

SemiBold

**Bâtir une communauté compétitive,
attractive, solidaire et responsable**

Medium

Bâtir une communauté compétitive,
attractive, solidaire et responsable

Regular

Bâtir une communauté compétitive,
attractive, solidaire et responsable

COULEURS

Les variantes du logo existent en plusieurs formats et modes de couleur pour répondre à tous les besoins.

Les fichiers à utiliser doivent être sélectionnés attentivement afin que les couleurs définies ci-contre soient fidèlement reproduites.

Outils imprimés :
publications, publicités, affiches, etc.

- Pantone
- CMYK

Outils numériques :
sites web, médias sociaux, infolettres, etc.

- RGB
- HEX



PANTONE	2229	303
CMYK	78-18-31-3	85-75-50-60
RGB	23-155-168	29-37-54
HEX	179ba8	1d2536

UTILISATIONS

Il existe trois versions du logo vertical et horizontal :

- Couleur
- Monochrome (Noir à 100 %)
- Inversée

Le choix de la version varie selon la couleur du fond, tel qu'indiqué ci-contre.

Pour les versions couleur, le contraste doit être suffisant entre les lettres qui composent la signature et la couleur du fond.

La version en couleur est à privilégier.



Couleur. Utilisation sur fond blanc ou très clair



Monochrome. Utilisation sur fond clair



En inversion. Utilisation sur fond foncé

ZONE DE PROTECTION

La zone de protection doit toujours être respectée. Celle-ci s'établit à partir de la grille de mesure illustrée ci-contre.

Cet espace doit toujours être libre de tout élément graphique.



DIMENSIONS MINIMALES

Au minimum, la largeur du logo ne devrait pas être inférieure aux dimensions indiquées ci-contre, selon l'utilisation (outil imprimé ou numérique).

OUTIL IMPRIMÉ



OUTIL NUMÉRIQUE



À ÉVITER

Afin de préserver l'intégrité de l'image de la CMM, les exemples suivants d'utilisation sont proscrits.

Ceci s'applique à tous les formats du logo.



Les couleurs ne doivent pas être modifiées.



Ne pas déformer le logo.



Le logo ne doit pas être placé sur une couleur qui le rend difficile à lire.



La couleur de la typographie ne doit pas être modifiée. Le logo ne doit pas être placé sur une photo chargée.

Pour toute question ou pour faire approuver
un outil arborant le logo de la CMM,
veuillez contacter l'équipe des Communications :
communications@cmm.qc.ca



**Communauté
métropolitaine
de Montréal**